

Notre démarche d'intervention

DEMANDE



Analyse des attentes, identification de la problématique.
Signature de convention.

PRÉ-VISITE EN ENTREPRISE



Visite des locaux et définition des modalités d'intervention.

RÉALISATION DE L'ÉTUDE



Observations, prises de mesures et de photos, échanges verbaux, etc.

RESTITUTION



Rapport d'intervention validé par le médecin, restitution écrite et/ou orale.



SUIVI D'ACTION



Réalisations, freins, besoins complémentaires, etc.

Ces interventions sont comprises dans votre adhésion annuelle.

**VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER
D'UNE INTERVENTION DU PÔLE
PRÉVENTION ?**

Parlez en à votre médecin du travail
Celui-ci sollicitera le Pôle Prévention



**ASSOCIATION
INTERPROFESSIONNELLE POUR LA
SANTÉ EN MILIEU DU TRAVAIL**



Zone des Chevaliers
17 rue Oscar Niemeyer
36 000 CHATEAUROUX



02 54 29 42 10



service-sante-travail@aismt36.fr

SUIVEZ - NOUS !



<https://www.aismt36.com>



Un Pôle Prévention à votre disposition !



ERGONOMES



PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL



INTERVENANTE EN RISQUES
CHIMIQUES



Document mis à jour en 2026

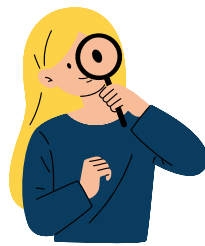
Notre rôle

Le Pôle Prévention, avec l'accord du médecin du travail :

- Conseille les employeurs, les travailleurs et leurs représentants ;
- Accompagne les entreprises dans l'identification, l'analyse et la prévention des risques professionnels ;
- Participe à la diminution et/ou suppression des risques présents dans l'entreprise ;
- Intervient dans la préservation de la santé et de la sécurité au travail mais également dans l'amélioration des conditions de travail.

Nos chiffres 2025

467 actions de prévention dont
285 actions d'information ou de sensibilisation



Nos missions

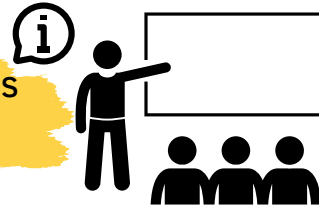
ACCOMPAGNEMENT DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

ÉTUDES DE POSTE



FICHES D'ENTREPRISE

INFORMATIONS ET SENSIBILISATIONS INDIVIDUELLES OU COLLECTIVE



ERGONOMIE

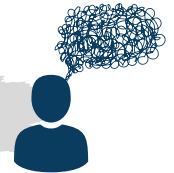


MAINTIEN DANS L'EMPLOI

AIDE À LA CONCEPTION DES POSTES DE TRAVAIL



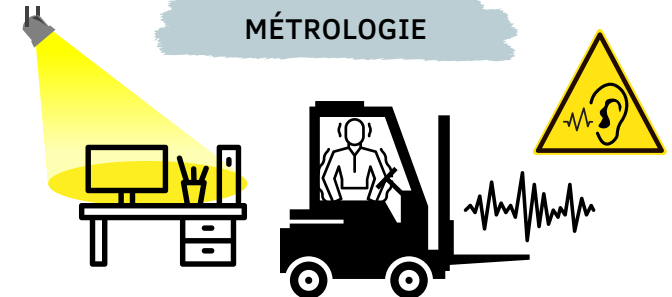
RISQUES PSYCHOSOCIAUX



RISQUES CHIMIQUES



MÉTROLOGIE



AIDE À L'ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)



PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL, CSE, CSSCT

CONSEILS SUR LA RÉGLEMENTATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE

